

MEUBLEZ-VOUS
aux Anciennes Maisons
MAMAN LOUISE
A FAIT SES FUREURS
Elle possède un choix de tout l'ameublement en général. Jouit d'une bonne réputation et vend bon marché. Voir aux Magasins et Ateliers :
179-179 bis, Rue de Lannoy ROUBAIX
Le tram C arrive à la porte. Livraison gratuite par auto. Société Maison à Roubaix (Téléphone 27-47)

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17,00; 6 mois, 32,00; 1 an, 60,00
France et Belgique..... 3 mois, 18,00; 6 mois, 34,00; 1 an, 64,00
Union postale..... 3 mois, 20,00; 6 mois, 36,00; 1 an, 68,00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS
ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tel. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe, Tél. 57.07.
Chèques postaux n° 102001
87 Lille
Téléphone 421 et 2471

Demandez Tous
LE **BOCK**
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

A LA CHAMBRE

M. Briand n'accepte pas le débat sur la politique financière

« Je suis bien forcé de dire que pour la défense du franc, il faudrait s'élever au-dessus des combinaisons de partis. »
« A l'heure actuelle, tous les Français doivent se sentir solidaires », déclare le Président du Conseil.

L'AJOURNEMENT EST PRONONCE PAR 313 VOIX CONTRE 147

Paris, 1^{er} juin. — C'est autour du Palais-Bourbon le mouvement des grands jours. La salle se remplit rapidement.
M. Aristide Briand arrive le premier au banc du Gouvernement; M. Raoul Péret le suit.
Les tribunes et galeries pleines sont architecturées.
M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 15 devant 200 députés environ.
LES INTERPELLATIONS
Le Président annonce les demandes d'interpellation de MM. Hulín, Nogaro, Léon Blum, Aurioi, M. Herriot. — Les auteurs de demandes d'interpellation demandent la discussion immédiate, la Chambre doit être consultée sans délai.
M. Briand voudrait indiquer son sentiment; mais le Président lit l'article 112 du règlement qui est formel. La Chambre doit être consultée par assés et levés sans aucun débat.
Les gauches décident à une majorité incontestable la fixation immédiate de toutes les interpellations. (Applaudissements à l'extrême-gauche).
M. Herriot. — Quelle date le Gouvernement propose pour la discussion de ces interpellations?
DECLARATIONS DE M. BRIAND
M. Briand parlant de sa place estime qu'un débat d'interpellation actuellement ne serait pas une bonne méthode parlementaire. Un débat d'in-

LE « MEMORIAL DAY » A PARIS



M. MYRON T. HERRICK, AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS EN FRANCE (Photos Wide World.) DEPOSE, AGENOUILLÉ ET RECUEILLI, UNE GERBE DE FLEURS A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

La victoire du bon sens

PARIS, 1^{er} JUIN (MINUIT).
Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre bulletin d'hier, M. Briand Va emporté aujourd'hui à la Chambre par 313 voix contre 147.
« Sans doute, cette victoire du bon sens n'est-elle pas aussi complète qu'on aurait pu l'espérer. En un jour, nous nous sommes vus représentés par des députés, conscients de leur devoir, devant se tenir derrière le chef du Gouvernement sur le terrain de l'intérêt national. Mais en fait, il faut déjà marquer d'une pierre blanche cette journée qui consacre l'isolement des socialistes.
Il était démontré que le Gouvernement ne pouvait gouverner avec eux, à moins de précipiter le pays dans la ruine; il était donc temps de briser cette situation la conclusion qui s'imposait. M. Briand l'a fait — il faut le dire — avec décision et avec courage.
Certes, M. le Président du Conseil ne refuse personne dans la majorité qu'il sollicite pour reconstruire nos finances. Au contraire, il ne demande pas mieux que d'éclaircir cette majorité aussi loin que possible. Mais pour rassurer le public, il fallait qu'il déclarât nettement à quel point il n'a de certaines mesures que nous ne prendrions pas parce qu'elles sont incompatibles avec le crédit. Cela, il l'a dit dans le langage pathétique qui est le sien, dans les moments décisifs.
On est frappé, lorsque l'on considère les péripéties de cette séance, de l'insistance, du sentiment de gêne qu'ont manifestés ceux de députés qui, délibérément, sont restés en dehors du faisceau de bonnes volontés réclamé par M. le Président du Conseil.
Nos lecteurs trouveront d'autre part les déclarations embarrassées qui sont parties de cette fraction de l'Assemblée. C'est, qu'en effet, ces députés n'ignorent pas qu'en travaillant contre la majorité nationale, qui seule peut redonner confiance à l'épargne, ils travaillent contre le franc, ils travaillent contre la France. Que disons-nous, ils travaillent surtout contre les petits, qui, ainsi que M. Briand l'a justement fait observer, seraient, les premiers temps, le plus durement atteints par une catastrophe financière.
Pour nous résumer d'un mot, nous féliciterions volontiers que la vérité économique et financière filtre lentement jusqu'à travers les murailles du Palais-Bourbon. La réalité y prend peu à peu sa revanche sur les doctrines faciles et fallacieuses. Qu'il nous soit seulement permis de former l'espoir que la majorité, qui s'est dégagée aujourd'hui, sera le moyen autour duquel se constituera une véritable majorité d'union nationale. R...»

LE REDRESSEMENT DU FRANC

Un projet de loterie pour l'amortissement
Paris, 1^{er} juin. — M. Raoul Péret a reçu MM. de Dion, sénateur, et le baron Petiet, président de la Chambre syndicale de l'automobile, qui l'accompagnaient M. Monprofit, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique.
Sur l'initiative de ce dernier, la Chambre syndicale de l'automobile a, en effet, étudié un projet de loterie nationale au profit de la Caisse d'amortissement. Les lots seraient fournis gratuitement par les maisons françaises de la portée des bourses les plus modestes.
M. Raoul Péret a chargé les promoteurs de ce projet de se mettre en rapport avec le maréchal Joffre, président du Comité de la contribution volontaire.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1^{er} juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.
MM. Aristide Briand et Paul Painlevé ont exposé au Conseil l'état du règlement des affaires marocaines.
M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a fait connaître la procédure qu'il demanderait à la Commission du suffrage universel de suivre pour aboutir à l'examen rapide, par la Chambre, du projet de scrutin uninominal.
Le ministre de l'Intérieur a fait approuver la nomination de M. Causseret, directeur des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur, comme secrétaire général du Gouvernement de l'Algérie, en remplacement de M. Dubief, et de M. Cornu, préfet, en remplacement de M. Causseret.
Le Conseil a désigné M. Léon Perrier, ministre des Colonies, pour représenter le Gouvernement à la cérémonie du centenaire de la Société Industrielle de Mulhouse.
Enfin, M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce, a fait part au Conseil de la signature d'un avenant, en date du 29 mai, à la convention économique franco-italienne.

UN HOTEL EN FEU A NEW-YORK

Huit morts; six disparus
New-York, 1^{er} juin. — Au cours d'un terrible incendie qui s'est déclaré à l'hôtel Taft, à Brooklyn, ce matin, huit personnes ont été brûlées vives. Les secours ont été rendus difficiles par suite de la violence du sinistre et on est toujours sans nouvelles de six autres personnes.

LES CHANGES

| | LUNDI | MARDI |
|----------------|--------|--------|
| LIVRE | 150.45 | 149.40 |
| DOLLAR | 31.04 | 30.71 |
| BELGIQUE | 96.20 | 96.60 |

AU SÉNAT

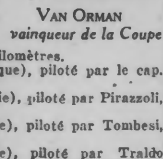
Paris, 1^{er} juin. — La séance est ouverte à 5 h. 15 sous la présidence de M. de Selves.
L'ÉLECTION DE M. JUSTIN GODART EST VALIDÉE
Sur le rapport de M. Blaignan, le Sénat valide sans discussion l'élection de M. Justin Godart comme sénateur du Rhône.

L'INCIDENT DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

Une question de M. de Lascazes
M. de Lascazes a la parole pour adresser une question au ministre de l'Instruction publique qui accepte. Il s'agit de l'interdiction faite aux sociétaires de la Comédie Française de jouer à un gala de bienfaisance organisé au profit des étudiants catholiques.
M. de Lascazes dit qu'il n'admet pas qu'on refuse aux artistes de la Comédie Française de participer à une représentation en faveur d'une œuvre de bienfaisance, sous prétexte qu'elle est catholique, et il demande la liberté pour tous.
REPONSE DE M. LAMOUREUX
M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique répond: On m'a présenté dans cette affaire comme un affreux sectaire accordant pour les loges maçonniques ce qu'il refusait pour les catholiques.
Il y a, continue le ministre, à la Comédie Française, un sociétaire un peu remuant: M. Leroir. Il a commis une incorrection pour sa demande en autorisation; j'ai dû la lui refuser. Je ne suis conformé à mon devoir de stricte neutralité, et si je me trouvais plus tard dans les mêmes conditions que celles où j'ai refusé cette autorisation, j'aurais encore de même. (Très bien et applaudissements à gauche).
L'incident est clos.
On discute ensuite le projet relatif aux marchés des communes et des établissements publics de bienfaisance et d'assistance qui est adopté après discussion.
On s'ajourne la discussion sur divers projets relatifs aux dentistes d'Alsace et de Lorraine, à la fabrication du vinigre, etc.
Après pontage, l'ajournement de la fixation de la date des interpellations est prononcé par 313 voix contre 147.
La séance est levée à 18 h. 15.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Mardi, on donnait le classement officiel suivant, qui sera certainement homologué par l'Auto-Club, aucune réclamation n'étant déposé:
« Goodyear III » (Etats-Unis), piloté par Van Orman, 850 km.
« Army S. 16 » (Etats-Unis), piloté par le cap. H.C. Gray, 600 km.
« Belgica » (Belgique), piloté par E. Dumyter, 450 km.
« Prince Léopold » (Belgique), piloté par Veestra, 310 km.
« Miramar » (Angleterre), piloté par Spence, 165 km.
« Penranda » (Espagne), piloté par Molas, 160 km.
« Helvetia » (Suisse), piloté par le docteur Bachman, 130 km.
« Picardie » (France), piloté par Bismain, 100 kilomètres.
« Banabee III » (Angleterre), piloté par A. Baldwin, 80 km.
« Bee » (Angleterre), piloté par Meager, 75 kilomètres.
« Aérostars I » (Belgique), piloté par le cap. Matton, 65 kilomètres.
« Aérostars III » (Italie), piloté par Piranzoli, 35 kilomètres.
« Ciampino III » (Italie), piloté par Tombasi, 30 kilomètres.
« Ciampino V » (Italie), piloté par Traido Ileri, 27 kilomètres.



VAN ORMAN vainqueur de la Coupe

confiance. Moi, je regarderai vos votes. (Vifs applaudissements sur tous les bancs).
L'AJOURNEMENT EST PRONONCE
Le centre et une partie de la gauche applaudissent.
Après pontage, l'ajournement de la fixation de la date des interpellations est prononcé par 313 voix contre 147.
La séance est levée à 18 h. 15.

AU MAROC

On découvre une partie de la correspondance étrangère d'Abd-el-Krim

L'ÉTENDARD DU ROGUI
Madrid, 1^{er} juin. — Les colonnes qui opèrent dans le secteur d'Adjir, ont continué leur mouvement en avant dans le territoire Boccoy et Beni-Ourlaguel, sans rencontrer de résistance.
Dans un bureau appartenant à Abd-el-Krim, l'état-major du général Carrasco s'est emparé de nombreux documents, lettres écrites en diverses langues étrangères, photographies, coupures de journaux et de l'étendard personnel du chef rebelle, en ottoman de couleur écarlate, d'un mètre carré avec en bordure, des lèches d'or, et au milieu un croissant de sole verte, ainsi qu'une étoile à cinq pointes de même couleur. Cet étendard a été apporté à Melilla et remis au groupe des réguliers indigènes d'Alhucemas.
Le « caïd » allemand Klomp arrêté au Maroc
Fez, 1^{er} juin. — Il est exact que ce sergent-major Klomp, Allemand d'origine, déserteur de la légion espagnole, qui s'était fait nommer caïd El Hadj, a été fait prisonnier.
On annonce, d'autre part, que M. Steeg se rend aujourd'hui à Meknes. Le général Simon est arrivé à Alhucemas.

Félicitations à M. Parent

L'Union Nationale des Combattants a tenu à adresser à l'un des siens, notre concitoyen M. Parent, dont nos lecteurs savent l'action entreprise par lui, dès le premier jour, en faveur des combattants du Maroc et plus récemment des malheureux prisonniers dans le Rif, un témoignage de cordialité et de félicitations ainsi rédigé:
Paris, Casablanca (Maroc).
L'Union Nationale des Combattants, s'ère vous compter parmi les siens siens, en vous, défenseur spirituel ancien combattant et serviteur désintéressé de la paix, adresse félicitations cordiales pour action bienfaisante près combattants et habiles négociations menées par vous avec si heureux succès.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Varsovie, 1^{er} juin. — Le professeur Moscicki est élu président de la République au deuxième tour de scrutin, par 251 voix contre 200 à M. Bainski et 1 voix au député Marek.
M. Moscicki a accepté et s'est rendu immédiatement au Palais de la Diète, chez le maréchal Rataj, qui a fixé à mercredi, à midi, la séance de l'Assemblée nationale pour recevoir la prestation de serment du nouveau président.

LE PROFESSEUR MOSCICKI EST ÉLU

Le professeur Moscicki est élu président de la République au deuxième tour de scrutin, par 251 voix contre 200 à M. Bainski et 1 voix au député Marek.
M. Moscicki a accepté et s'est rendu immédiatement au Palais de la Diète, chez le maréchal Rataj, qui a fixé à mercredi, à midi, la séance de l'Assemblée nationale pour recevoir la prestation de serment du nouveau président.

ZAGHLOUL PACHA PRÉNDRAIT LE POUVOIR EN ÉGYPTE

Le Caire, 1^{er} juin. — On confirme que Zaghloul pacha a l'intention de prendre le pouvoir. Il ne semble pas pourtant que l'ancien tréfilon qu'il a eu avec lord Lloyd ait été satisfaisant.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE DEMISSIONNE

Lisbonne, 1^{er} juin. — M. Bernardino Machado, président de la République, a donné sa démission.

LA QUESTION DE MOSSOUL

La Turquie accepte la frontière de l'Irak
Constantinople, 1^{er} juin. — La Turquie a accepté la frontière de l'Irak, fixée par la Conférence de Bruxelles.

UNE MÈRE SE SUICIDE AVEC SA FILLETTE

Paris, 1^{er} juin. — On a retiré du canal Saint-Maurice, deux cadavres qui n'avaient pu être identifiés. Il s'agit de M^{lle} Henriette Louis, 40 ans, demeurant 54, rue Périer, à Montrouge, et de sa fillette Suzanne, 3 ans et demi. Le suicide paraît devoir être attribué à une crise de neurasthénie.

Un veston contenant 14.000 fr. est jeté aux ordures

On le retrouve vide sur le dos d'un misérable
Paris, 1^{er} juin. — M. Blasin, demeurant 90, rue Saint-Martin, ayant des économies et pas de coffre-fort, plaça 14.000 francs dans un vieux veston.
Mais il y a quelques jours, M^{lle} Blasin ignorait ce que contenait le veston, le jeta à la boîte aux ordures.
Avant-hier, M. Blasin s'aperçut de ce malheur, qui remontait à trois jours. M. Dorner, commissaire de police du quartier, en fut avisé.
Le magistrat apprit que le veston était déjà sur le dos d'un de ces pauvres diables qui couchent sous les ponts et vivent de reliefs.
Le mendiant fut interrogé. Il n'eut pas de peine à prouver qu'il n'avait hérité que du veston, mais il dit au magistrat qu'il se pourrait bien que « la matelassière » eût plus de chance que lui.
La « matelassière » est une autre misérable qui visite les poubelles de la rue Saint-Martin. C'est là son champ d'opérations.
Le magistrat la recherche.

Un caissier attaqué et dévalisé à Marseille

Son agresseur est arrêté
Marseille, 1^{er} juin. — Ce soir, à 17 h. 30, le caissier des marchandises des Messageries maritimes, M. Simeoni, a été attaqué dans un couloir intérieur des bureaux, par un jeune homme qui l'a frappé à la tête avec un bâton. M. Simeoni, étourdi, est tombé et son agresseur lui a enlevé le contenu de sa sacoche, 45.000 francs.
Poursuivi, il tira deux coups de revolver sans atteindre personne. Malheureusement, il fut conduit au poste de police. C'est un étudiant de 18 ans, Emile Bonhomme, demeurant boulevard de La Madeleine, il a été écroué.

LE JUBILÉ SACERDOTAL DU CARDINAL DUBOIS

Paris, 1^{er} juin. — Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris, a célébré aujourd'hui son jubilé sacerdotal. Il y a eu effet 25 ans cette année, qu'il fut consacré évêque de Verdun. La cathédrale métropolitaine de Notre-Dame de Paris, avait revêtu pour cette solennité son air d'apparat.
Dans les stalles on remarquait Mgr Cholet archevêque de Cambrai, qui fut le successeur de Mgr Dubois au siège de Verdun; Mgr Audoignon, évêque de Blois; NN. SS. Batillat, Herscher, Chaptal, Valeri, etc. Les supérieurs des divers ordres réguliers, les vicaires généraux des diocèses dont Mgr Dubois fut le pasteur, Verdun, Bourges, Rouen, le cardinal Dubois a célébré une grande messe pontificale. La cérémonie fut précédée du clergé en habit de chœur, mitre en tête, croisée en main, drapé dans une cape d'or, le cardinal a parcouru processionnellement le nef, bénissant. Il s'est rendu alors à la sacristie où les membres du clergé et les délégations des communautés et des œuvres sont venues lui présenter leurs félicitations.
Le Président de la République s'était fait représenter par l'amiral Vedel à cette splendeur.
Pendant la messe, une quête a été faite par les soins des carmélites. Le produit en a été remis au cardinal pour être joint à la souscription destinée à la construction du Petit-Séminaire de Paris. Cette souscription est le cadeau jubilaire du diocèse à son archevêque.

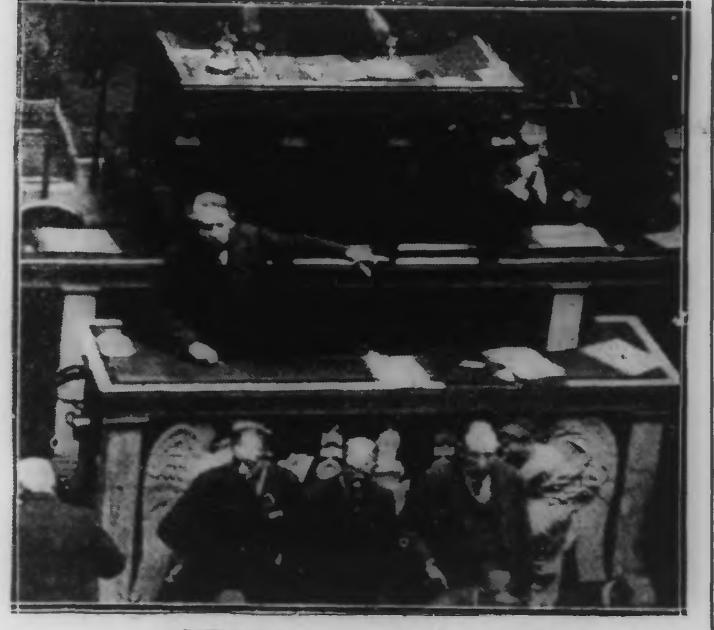


LE CARDINAL DUBOIS

MORT DE M. LOUIS COMTE
propagandiste des Œuvres de Colonies de vacances
On annonce la mort de M. Louis Comte, propagandiste éminent des Œuvres de Colonies de vacances en France et à l'étranger.
Les œuvres en faveur de l'enfance font, en sa personne, une perte immense.
Les funérailles ont été célébrées à Saint-Etienne.

Une critique impartiale: l'abbé Bethléem

Notre distingué concitoyen, M. l'abbé Bethléem, directeur de la « Revue des Lectures », remplit depuis de longues années un rôle éminent utile: celui de juger du point de vue de la doctrine morale catholique, toutes les productions littéraires ou d'actualité. Cette belle mission de critique, il l'accomplit, quel qu'on en dise, avec une grande largeur d'idées, puisqu'il ne s'agit d'aucun régime que celles de la vérité catholique, qui a été pour notre être le foyer des lettres, des sciences et des arts. A la lumière de ce flambeau, il prononce ses jugements avec une impartialité sévère mais serene, que personne ne songe à nier et que l'on souhaiterait voir prise comme modèle par la critique contemporaine, qui est, à quelques exceptions près, perdue de complaisance.
Parmi ceux que l'abbé Bethléem censure, certains ont les mauvais goût de ne plaindre et même de contester au droit de se placer au point de vue moral et catholique pour juger des œuvres de l'esprit. Le droit de l'abbé Bethléem est si évident et son impartialité si manifeste qu'un de ses confrères, véhément adversaire de ses croyances, cependant, M. Paul Soudry, justifie le directeur de la « Revue des Lectures ». Car, dégagé d'une humour voltairienne un peu dense, voici ce que dit l'article de M. P. S. dans « Le Temps »:
« Un concert de malédictions s'éleva contre lui de toutes parts, si violent et si unanime, qu'on finit par être tenté de prendre sa défense. Que reproche-t-on à cet ecclésiastique?...
« En somme, l'abbé Bethléem fait de la critique, mais on chuchote sur sa impartialité. On reproche-t-on particulièrement à l'abbé Bethléem? De se placer au point de vue de la pure doctrine et de la stricte morale. Mais qu'est-ce qui lui en fait un grief? Des mécréants, des libres penseurs, d'âmes voltairiennes? Peut-être mais aussi des catholiques, des conservateurs, car les rancunes des auteurs mécontents les rapprochent plus que leurs opinions ne les séparent. C'est un bon trait de mesure litéraire...
« L'abbé Bethléem ne peut rien changer au verdict du catholicisme. Est-il infallible? demandent encore Zadi. Non, sans doute. Mais il est impartial, ce qui est déjà une qualité précieuse et assez rare. Au surplus, nul n'est obligé de prendre ses verdicts au sérieux, ni même de les lire. Mais enfin, il est bien libre de parler et d'écrire selon ses convictions. Liberté pour tout le monde...
« Ce n'est pas seulement à la morale catholique et à la morale tout court que rend service une vigilante critique telle que celle de l'abbé Bethléem, mais aussi au renom de la littérature française, sur laquelle il faut bien jeter sans cesse le sel qui l'empêche de se gonfler. »



M. BRIAND A LA TRIBUNE DE LA CHAMBRE

terpellation resterait stérile. Le Gouvernement n'a pas le droit de l'accepter. Ce moment est trop grave. Si le Parlement ne pouvait pas ouvrir les combinaisons de doctrines et de partis pour réaliser autour du Gouvernement la cohésion, la solidarité nationale que désire le pays, il doit le dire tout de suite.
Le Parlement a son rôle. Le Gouvernement a le sien. Le pire serait de confondre ces rôles. Le Gouvernement entend défendre l'esprit de la Constitution. Nous traversons une période difficile. Le Gouvernement a eu à faire face à des difficultés en Syrie et au Maroc qui avaient même donné lieu à des interpellations nombreuses. La livre sterling est montée à 178. Le Gouvernement a fait des efforts pour résoudre toutes ces difficultés. Mais il a repris contact avec la Chambre dans une atmosphère qu'il est urgent d'éclaircir. Pour résoudre certaines questions délicates, le Gouvernement fait appel à un certain nombre d'hommes compétents. (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche). C'est leur métier d'étudier les questions de cette nature. Dans les circonstances où nous sommes, il est important que le Gouvernement ne se laisse diminuer en rien. Il a besoin de son autorité intacte. Si la situation est si grave, c'est précisément à cause de la fragilité de la vie ministérielle. (Applaudissements unanimes). La question ne se pose pas seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur. Pour que le Gouvernement puisse faire entendre sa voix, il faut que sa voix ait toute sa force.
Sans aucune réclamation inutile, je suis bien forcé de dire que pour la défense du franc il faudrait s'élever au-dessus des combinaisons de partis qui en temps normal sont acceptables, mais à l'heure actuelle tous les Français doivent se sentir solidaires, tous les uns des autres. (Applaudissements à gauche et à droite). Tous doivent se sentir autour du Gouvernement pour lui permettre de traverser un passage difficile, sans à reprendre ensuite leur liberté et les discussions passionnées de doctrines.

NOUVELLE INTERVENTION DE M. BRIAND

A la reprise, à 17 h. 20, M. Briand reprend la parole. Il ne veut pas revenir sur ses exagérations qui représentent le Gouvernement comme étant aux mains d'une ploutocratie. Il dit aux radicaux-socialistes qu'ils n'ont pas le droit de s'abstenir.
M. Briand. — Aucun parti n'a le droit de s'abstenir; si un parti a pas confiance dans le Gouvernement qu'il le renverse.
M. Briand continue. J'ai été au gouvernement pendant la guerre. J'étais au pouvoir au moment de Verdun. J'ai passé par des heures terribles. Je n'ai pas connu d'instants plus redoutables que ceux par lesquels nous venons de passer.
Ces paroles, prononcées sur un ton émotionné et angoussé, soulèvent l'enthousiasme d'une grande partie de la Chambre, qui applaudit frénétiquement.

M. Briand termine: Je vous ai dit qu'il ne passerait pas un mois, sans que vous ayez à discuter, non pas sur les doctrines que les événements dépassent, mais sur des projets bien étudiés. Pour cette tâche, je vous demande votre